

de ses adversaires, elle retrouve, avec la paix au dedans pour y développer les incomparables ressources de son génie, le calme au dehors, pour continuer à procurer au monde le bienfait de sa culture et de sa civilisation ”.

“ 40 Au souvenir de la France, leur mère, ils unissent celui de la Belgique, le pays des soldats héroïques et du roi magnanime, auquel les rattachent la communauté d'aspirations et la similitude des langues, et ils désirent que sur son sol bientôt libéré, elle se reprenne à édifier des oeuvres intellectuelles, économiques et sociales, supérieures si possible à celles qui jusqu'à ce jour, avaient fait l'admiration du monde entier. ”.

“ 50 Profondément convaincus que la paix de leur pays subsistera à la seule condition, pour les différentes races, de respecter mutuellement leurs droits, convaincus aussi que la séparation opérée par les frontières politiques entre eux et leurs nationaux des autres provinces ou des autres pays ne leur interdit pas de sympathiser avec leurs frères quand les droits de ceux-ci sont lésés; ils expriment le voeu que la situation faite aux Canadiens-français de l'Ontario, soit bientôt résolue, conformément à la justice naturelle, à l'équité, aux droits politiques et à la saine pédagogie.

“ Ils souhaitent en même temps que leurs compatriotes du Maine voient bientôt disparaître le régime de suspicion auquel ils sont soumis, et puissent conserver le caractère national aussi nécessaire au maintien de leur foi qu'il est compatible avec la saine mentalité de citoyens américains ”.

Ottawa, le 3 avril 1915.

Monsieur le Secrétaire,

J'accuse réception de votre lettre, en date du 1er courant.

Je me ferai un devoir et un plaisir de transmettre à l'Eminentissime Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté la résolution adoptée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, pour offrir l'hommage de son dévouement au Très Saint-Père Benoît XV, à l'occasion de son élévation au trône de Pierre.

Recevez, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

(Signé) P. F. STAGNI, O. S. M.,  
*Archev. d'Aquila., Del. Ap.*

Ottawa, 6 avril 1915.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 1er courant, avec laquelle vous transmettez copie de la résolution adoptée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, lors de son Congrès annuel, le 11 mars 1915. Cette résolution sera immédiatement transmise à sa destination.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) THOMAS MULVEY,  
*Sous-Secrétaire d'Etat.*

Montréal, 2 avril 1915.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre en date d'hier me